

## FICHE N °70 Actes environnementaux de la collectivité

Objectif : Le journal des « premières fois » environnementales

### Des engagements qui évoluent

Depuis le début des années 90, la prise en compte de l'environnement s'est affirmée dans la politique territoriale : signature d'un Plan municipal de l'environnement en 1992, de la Charte pour l'environnement en 1994 (et d'un avenant en 2000 qui la prolonge pendant 2 ans), d'un Plan d'aménagement de Développement Durable (PADD) qui définit les éléments structurants de la ville pour le PLU (plan local d'urbanisme en septembre 2012), d'un Agenda 21 local en 2012 et d'un Plan Climat énergie territorial en 2013.

En parallèle, la ville ratifie la Charte d'Aalborg en 1996, en 2000 le conseil municipal signe une délibération concernant "la protection des espèces de bois tropicaux menacés", en 2009 la ville signe la Charte Régionale de la biodiversité et des milieux naturels ainsi que l'appel « l'ultimatum climatique » et la convention des Maires pour dépasser l'objectif européen de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020).

La ville adhère à l'association 4 D, au Comité 21, à Énergie-cités, à ASPRO PNPP (ASsociation pour la PRoMotion des Produits Naturels Peu Préoccupants).

### Des initiatives concrètes de la ville qui se structurent

Une ville dispose de certaines prérogatives lui permettant d'agir concrètement pour la préservation de l'environnement :

1-dans les infrastructures et les aménagements qu'elle met à disposition des habitants (zone naturelle, bacs de recyclage, locaux..),

2-dans la gestion de sa propre administration (achats, rénovation). La sensibilisation des habitants et l'éducation à l'environnement sont traitées dans les fiches 68 et 69.

A Montreuil, ces démarches ont été d'abord entreprises en premier lieu selon des thématiques sectorielles (les déchets, le cadre de vie, les transports, puis l'énergie). L'ensemble des actions a été abordé de façon globale et cohérente dans l'Agenda 21 dans une perspective de développement durable au sens large (avec l'éducation, la santé, la culture, l'emploi...) : réduire l'effet de serre, préserver la biodiversité et créer des trames vertes urbaines.

### 1- Infrastructures et aménagements

Ces différents aménagements visent peu à peu à s'échapper de la notion de « cadre de vie » pour mettre à disposition des habitants les dispositifs permettant une vie plus écocitoyenne et respectueuse de l'environnement.

Des aménagements routiers à la mobilité durable

- années 80 : rues piétonnes Galliéni et de l'Église
- années 90 : trois zones 30 (vitesse limitée à 30) sont aménagées : quartiers papillons, carnot, parmentier,
- 1995 : installation de 90 arceaux à vélo dans 33 points de la ville puis augmentation jusqu'à près de 1000 places réparties dans la ville en 2012 dont 150 couvertes,
- 1999 : ouverture d'un sentier de promenade et de randonnée "la boucle des trois parcs".
- 2000 : 1ère piste cyclable av. de la Résistance
- 2000 : service de Taco' (taxis collectifs dans la ville) qui sont électriques en 2002
- 2001 : ouverture de la nouvelle rue Marcel Dufriche qui relie la rue de Paris à la rue Étienne Marcel le long du nouveau Centre des expositions qui achève de s'ériger sur l'ancienne usine Principharm. D'autres nouvelles rues seront créées dans le bas-montreuil pour faciliter les relations entre quartiers. En parallèle, le phénomène de résidentialisation des immeubles conduit à fermer des passages piétons entre des immeubles.

- 2002 : un protocole de coopération signé entre la ville et l'association Vivre à Vélo en Ville prévoit de tenir compte de l'avis des usagers cyclistes dans l'aménagement des pistes cyclables futures
- 2004 : suite à l'expérimentation en 2002 d'un nouveau schéma de circulation dans les rues Rochebrune et Danton, à la demande de parents d'élèves, une zone 30 est mise en place.
- 2004 : extension de la zone de stationnement payant
- 2005 : nouveau plan de circulation en centre ville pour faire une part plus grande aux bus (la circulation de transit devant l'hôtel de ville est détournée vers des voies de contournement)
- 2007 : zone 30 des quartiers Danton et Solidarité - Carnot avec contresens cyclables
- 2007 : Les nouveaux Taco fonctionnent au GPL
- à partir de 2009 : phases préparatoires pour créer l'éco-quartier des Hauts de Montreuil
- 2010 : un système de location de vélos électriques (ou non) est proposé aux habitants des quartiers du haut Montreuil : Véli-Vélo
- 2011 : zone 30 Coli,
- 2013 : processus de concertation avec différents services, des classes et l'association Robin des Villes pour la réfection de la cour d'école Jules Ferry 2. Auparavant, les réfections des cours ne relevaient que du service voirie.
- période 2009-2013 : construction de milliers de logements aux normes environnementales devançant la réglementation - dont 40 % de logements sociaux. Lutte contre la précarité énergétique grâce à l'isolation de milliers d'appartements (cité de l'Espoir, cité Jules Verne...),
- 2013 : 11 « petits espaces publics autrement -PEPA » (carrefours emblématiques dans chaque quartier) se transforment au profit des modes doux. Ex : carrefours Zola, 7 chemins...
- 2013 : plantation de 100 arbres : jardins, nouveaux carrefours, rues refaites, place Guernica.
- 2014 : poursuite des PEPA dont devant la station Robespierre
- 2015 : signature de l'extension des autolib' à Montreuil en janvier
- 2015-2016 : le premier budget participatif de la ville met en place des projets d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie
- 2017 : adhésion en juin de la ville au nouveau Syndicat mixte Autolib' et Vélib' Métropole. Cette adhésion permet aux Montreuillois de bénéficier de la nouvelle génération des vélos Vélib' et à la Ville d'augmenter de 13 à 20 le nombre de stations Vélib' en les répartissant sur l'ensemble de son territoire. (Montreuil compte le plus grand nombre d'abonnés longue durée Vélib' de la Seine-Saint-Denis). Suppression des répéteurs (mini-feux) installés sur les feux tricolores créant naturellement un sas-vélo qui renforce la sécurité des deux-roues. Poursuite de la pose d'arceaux à vélo pour faciliter l'intermodalité des modes de transport. Installation de 3 pompes à vélo gratuites dans l'espace public.

### **De l'amélioration du cadre de vie à la protection de la biodiversité**

- années 80 : création des 60 premiers jardins familiaux,
- en 1998 : aménagement de l'espace naturel du parc des Beaumonts
- 2000 : opération « 2001 arbres pour l'an 2000 » : 2001 arbres sont plantés à Montreuil dont 1000 chez les habitants
- 2001 : ouverture du square du 116, rue de Paris à l'emplacement de vieux bâtiments,
- 2003 : classement de 8,5 ha d'un secteur des murs à pêches au titre des sites et du paysage. Un appel à projet permet d'installer une dizaine d'associations (nature, culture, insertion) œuvrant pour la réappropriation du site.
- 2006 : les parcs des Beaumonts et Jean Moulin - les Guilands intègrent le multi-site Natura 2000 du 93 (ZPS)
- en 2008 : adoptions de pratiques écologiques dans les espaces verts : l'usage des pesticides est abandonné, des talus sontensemencés en prairies urbaines, on utilise du broyat de bois d'élagage contre les herbes indésirables et pour préserver l'humidité.
- Depuis 2009, accompagnements des projets de jardins partagés (une charte des jardins partagés élaborée avec les associations, organisation interne pour développer et suivre ces dossiers)
- 2009 : accompagnements des projets d'apiculture urbaine (une dizaine à 100 ruches en 2013)

- 2011 : restauration d'une parcelle des murs à pêches et ouverture d'un nouveau cheminement entre l'impasse Gobétue et la rue Pierre de Montreuil,
- 2011 : écopâturage au parc des Beaumonts avec des chèvres des fossés,
- 2012 : le quartier Bel-Air rénové se couvre d'un réseau de noues plantées,
- 2013 : ouverture de 3 nouveaux jardins publics municipaux dans le bas-Montreuil : Jardin Django Reinhardt à l'angle des rues Cuvier et Zola, Jardin Alice-Guy Blaché rue du Progrès, Jardin Jean Le Bitoux, rue Paul Bert, rénovation de 2 jardins existants (Clara Zetkin, rues St Denis et A. Briand et Gérard Rinçon)
- 2015 : nouveau jardin de l'Espoir
- 2016 : en fin d'année, avec les nouveaux jardins des messiers et des Mille Pousse, on compte 30 jardins partagés dans Montreuil.
- 2018 : dégagement de l'émergence du ru Gobétue, maillon important des futurs sentiers de la Biodiversité dont les aménagements commencent.
- 2018 : lancement du premier plan de gestion différenciée, une gestion écologique qui s'adapte aux usages sur les différents espaces verts publics entretenus par la ville (avec formation des agents, communication par panneau et en ligne..)

### **Du recyclage des déchets à l'économie circulaire**

- 1986 : mise en place de la collecte du verre.
- début 1993 : Mise en place de la collecte du papier.
- Site pilote Eco-emballages en 1994, toute la ville est couverte par le système de tri des emballages et des journaux magazines depuis 1997 Journaux et magazines seront collectés avec les emballages (2000).
- 1999 : ouverture de la déchetterie du haut Montreuil.
- 2006 : mise en place d'un système de collecte des déchets verts à la demande et déploiement de composteurs individuels
- 2007 : installation des premiers Points d'apports volontaires enterrés (quartier la Noue)
- 2008 : la ville s'équipe d'un broyeur et recycle en mulch les branches taillées.
- Depuis 2010, la ville collecte des sapins de Noël (2000 en 2011 sur une estimation de 8000 sapins à Montreuil) et les transforme en broyat étalé au pied des massifs de la ville.
- 2011 : pavillon de compost au square République : le compost obtenu est réutilisé par les habitants, associations et service espaces verts.
- 2011 : la compétence déchets passe à l'agglomération est-ensemble. Une déchetterie mobile (temporaire) s'installe régulièrement place de la République.
- 2011 : la ville regroupe des partenaires associatifs réutilisant et transformant différents matériaux (sacs plastiques, livres, objets, vêtements...),
- 2013 : installation de la Collecterie rue St Antoine et du Fablab à Mozinor (design sur matériaux récupérés)
- 2014 : le collectif d'associations et d'habitants « Les récupérables » se constitue et participe à différents événements visant la réduction des déchets : Fées de la Récup, Les Fourmis vertes, Les Bouchons d'Amour, les Filles du Facteur, Ecodrom, Bouq'Lib, Récupcréa, Montreuil En Transition, La Collecterie, Apedec, Le Relais, Tisséco Solidaire, Cie des Objets Erodés, Ludilud, Le Sens de l'Humus
- 2017 : 10 composteurs collectifs répartis dans la ville (financement Est Ensemble via des projets associatifs notamment du Sens de l'Humus)

### **De la réduction des consommations énergétiques au Plan Climat**

- à partir de 2007, la Ville subventionne les installations solaires thermiques et photovoltaïques chez les propriétaires privés : en janv. 2011, cette aide se réoriente autour du solaire thermique et la rénovation thermique,
- 2001 : les toits bleus, premier toit photovoltaïque sur terrasse d'habitat social : (220 m2)
- 2007 : toit photovoltaïque (450 m2) et panneaux thermiques sur l'école Louise Michel. Plusieurs autres terrasses de logements (ruffins) et le stade nautique réhabilité sont équipés de toits solaires thermiques,

- en décembre : participation de la ville à la mobilisation citoyenne en vue de la conférence de Copenhague sur le Climat avec 3 RDV en décembre : rencontre-débat avec Pierre Radanne, cortège pour rejoindre la manifestation nationale et représentation du spectacle (théâtre forum de la Cie NAJE) « Ça va chauffer ».
- 2016 : autorisation pour les particuliers et les immeubles d'isoler les bâtiments par l'extérieur, y compris sur la façade côté rue.

### **De la protection contre les nuisances et les risques à la santé environnementale**

- Une « mission saturnisme » a été créée en 1994 pour éradiquer le risque lié à la peinture au plomb dans les vieux bâtiments. La mission disparaît en 2014 avec un comptage réduit du nombre de personnes diagnostiquées. Un service communal d'hygiène et de santé gère les nuisances et les risques liés à l'habitat insalubre,
- pour la pollution de l'air : la ville agit sur le stationnement résidentiel (PLU), les mesures réduisant la place de la voiture (trottoirs plus larges).
- 2003 : Signature d'une Charte des antennes relais de téléphonie mobile avec les opérateurs pour mieux encadrer l'installation d'antennes et réaliser des mesures.
- 2008 : fin des pesticides dans les jardins, les parcs et les rues de la ville, mais officiellement en 2017 pour les espaces verts publics et 2019 pour les jardins privés.
- 2009 : le rythme de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle s'accélère 2009, 2015, 2018, 2019, 2020 : arrêté du 16 juillet 2019 pour la sécheresse de l'été 2018 (01 juillet au 30 septembre 2018), publié au JO du 09 août 2019, Arrêté du 20 avril 2021 pour la sécheresse de l'été 2020 (1er juillet 2020 au 30 septembre 2020), publié au JO du 7 mai 2021.

### **2- La gestion de l'administration communale (investissement et fonctionnement)**

- 2002 : installation d'un abri vélo pour les employés municipaux, au terme d'un Plan de Déplacement des Employés mené depuis 2000.
- 2005 : sensibilisation au recyclage et à l'environnement pour les gardiens d'immeubles, le personnel de la voirie et les animateurs du quartier sur le tri des déchets et la problématique environnementale, sensibilisation à l'environnement en 2007,
- En janvier 2010, un pool de 20 vélos électriques est mis à disposition des agents.
- En 2011, démarche d'administration éco-responsable comprenant une série d'ateliers avec les agents municipaux, la formation des agents d'entretien, une politique d'achat durable (charte de l'achat durable en déc. 2011 avec papier 100 % recyclé cf. fiche EA), une formation pour les agents d'entretien utilisant des produits, formation pour les agents espaces verts à l'écopaturage.
- 2014 et suivantes : les grands événements de la ville (fête de la ville...) s'inscrivent dans des démarches d'écoresponsabilité : gobelets, ...)

### **Informations complémentaires**

#### **Montée en puissance des équipes pilotes**

- 1992 : création d'une division Environnement à la mairie de Montreuil qui devient la Mission environnement en 1997 avec un animateur chargé d'éducation à l'environnement.
- 2009 : une direction environnement et développement durable avec les services énergie et déchets urbains,
- 2013 : après transfert du service déchets urbains à l'agglomération en 2011, création du service environnement et développement durable avec 8 chargés de mission, sous la direction de l'espace public et de l'environnement et le département environnement - écologie urbaine, sous 3 délégations d'élues : développement durable eau et propreté, espace public et déplacement, environnement et nature en ville.

2018 : réorganisation : le champs de la biodiversité est transféré dans le service Jardins et Nature en Ville (avec la création du Pôle Valorisation de la nature), la dimension « achats durables » rentre dans le droit commun du service achat.

#### **Partenariat international**

- depuis 2005 : coopération décentralisée au Mali (d'où est originaire une importante communauté d'habitants) : retenues d'eau, puits.
- 2012 : coopération à Beit Sira (Palestine) sur le thème de l'énergie : éclairage, installations solaires.

## Sources

- 1) Direction de l'environnement et du cadre de vie 2017
- 2) Pôle Valorisation de la Nature 2022